



Angers, le 20 janvier 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Angers, territoire le plus attractif de France selon le Baromètre Arthur Loyd

Publié ce mardi 20 janvier 2026, le Baromètre Arthur Loyd, qui classe les agglomérations les plus dynamiques de France, a positionné le territoire angevin sur la première marche du podium des métropoles de 300 000 à 500 000 habitants.

En 2026, Angers reprend la première place des métropoles dites « intermédiaires », entre 300 000 et 500 000 habitants, selon le dernier Baromètre *Attractivité & résilience des métropoles – Transition des territoires*, publié ce mardi 20 janvier 2026 par la société de conseil en immobilier professionnel, Arthur Loyd. L'an passé, le territoire angevin occupait la troisième place du classement après avoir été classé premier en 2024 et 2023.

Au total, sur les neuf éditions du Baromètre Arthur Loyd depuis sa création, la métropole angevine est montée à quatre reprises sur la plus haute marche du podium. Cette constance traduit la capacité du territoire à attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux talents mais également à créer des emplois à valeur ajoutée et à structurer un écosystème favorable au dynamisme démographique.

Le territoire angevin performant dans l'ensemble des catégories du classement

Cette première place s'explique par le bon classement d'Angers dans les 4 principales catégories du Baromètre Arthur Loyd. Ainsi, parmi les 16 métropoles en compétition dans sa catégorie, le territoire angevin se classe en tête pour « l'accueil des entreprises et l'immobilier professionnel », 3^{ème} en termes de « vitalité économique », 4^{ème} sur « la connectivité, le capital humain et les transitions » et enfin 6^{ème} pour sa « qualité de vie ».

Dans son Baromètre 2026, la société Arthur Loyd précise :

« Après un recul temporaire à la 3e place de l'édition précédente, Angers retrouve son siège historique, en première position. La métropole creuse l'écart avec ses rivales. Les performances d'Angers se révèlent une nouvelle fois remarquables, particulièrement sur la thématique « Accueil des entreprises et immobilier professionnel », où la métropole se hisse à la 1^{ère} place du classement.

Sur le volet « Vitalité économique », Angers s'impose en 3^{ème} position. Si la présence d'entreprises de plus de 500 salariés y est moins marquée que dans certaines métropoles concurrentes, la taille du marché de l'emploi, la forte proportion de cadres et la présence significative d'Activités Métropolitaines Supérieures confèrent au territoire une attractivité économique solide et reconnue. »

[Retrouvez le classement complet du Baromètre Arthur Loyd 2026](#)

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr

presse.angers.fr